



Tarifs de l'EMS Beau-Séjour pour 2019

■ Prix de pension à charge du résident

■ Prix de pension journalier long séjour à charge du résident :

▪ Forfait SOHO	Frs.	150.65
▪ Investissement mobilier	Frs.	3.50
▪ Investissement immobilier	Frs.	6.15
Total de l'hébergement	Frs.	160.30

■ Participation aux soins	Frs.	16.20
---------------------------	------	-------

Total à charge du résident **Frs 176.50**

Ces tarifs sont applicables aux personnes qui résident dans le canton de Vaud depuis minimum 1 année où pouvant justifier d'un assujettissement fiscal principal de 5 ans au moins

■ Prix de pension journalier court séjour (max. 30 jours/année) à la charge du résident

Frs. 60.00

Le résident au bénéfice des prestations complémentaires PC AVS/AI peut faire parvenir sa facture de participation aux PCG et se voir rembourser Fr. 30.- par jour

Si vous êtes au bénéfice d'une allocation pour impotent (API) totale ou partielle, vous devez en informer la comptabilité.

Le cas échéant les API sont facturées en sus du prix de pension.

■ Chambre individuelle

■ Supplément chambre à 1 lit	Frs.	330.00	par mois
■ Supplément pour chambre à 1 lit avec sanitaire privé	Frs.	450.00	par mois
■ Supplément pour chambre à 1 lit avec douche privée	Frs.	500.00	par mois



Prestations supplémentaires à choix 2019

■ Autres prestations

- Abonnement téléphonique
+ Communications téléphoniques internationales Frs. 25.00 par mois
- Raccordement de télévision –
télé-réseau Frs. 13.00 par mois

(Exonération SERAFE redevance radio-TV : Toutes les personnes au bénéfice de prestations complémentaires sont exonérées de la redevance, de même que les résidents financièrement autonomes qui font parties des classes PLAISIR 5 à 12)

■ Services divers

- Transport Tarifs selon Transport Handicap Riviera
- Couture
 - Divers – retouches Frs. 45.00/de l'heure
 - Marquage du linge (forfait) Frs. 130.00
- Coiffeuse & Podologue
 - Tarifs selon la prestation